

Principes du chronométrage et du classement

Nom et Prénom: _____

Pour certaines questions plusieurs réponses peuvent être justes.

1. Quels différentes méthodes du chronométrage peuvent être distinguées?
 - a. Chronométrage automatique.
 - b. Chronométrage manuel avec trois chronomètres par ligne d'eau.
 - c. Chronométrage semi-automatique.
 - d. Chronométrage manuel avec un chronomètre par ligne d'eau et des juges d'arrivée.
 - e. Chronométrage manuel avec un chronomètre digital (avec possibilité de mesurer l'écart pour 20 temps) pour deux lignes d'eau.

2. Qui est classé dans une compétition? (Tuyau: attention à la définition "Classement")
 - a. Est classé celui qui prend le départ.
 - b. Est classé celui qui termine sa course sans infraction aux règles de la natation.
 - c. Est classé celui qui termine sa course (sans abandonner).

3. Quand est-ce qu'il faut un système de chronométrage supplémentaire à côté du chronométrage automatique?
 - a. Toujours.
 - b. Jamais.
 - c. Seulement lors de Championnats Suisses.

4. Que fait un juge côté arrivée lors de chronométrage automatique?
 - a. Il est à disposition pour le cas que le chronométrage automatique ne fonctionne pas.
 - b. En cas d'utilisation d'une installation de chronométrage semi-automatique, il chronomètre le temps semi-automatique comme système de chronométrage supplémentaire.
 - c. Il chronomètre en même temps le temps semi-automatique et avec un chronomètre digital in officiel.
 - d. Il contrôle les virages.
 - e. Il contrôle les prises des relais.
 - f. Il contrôle le toucher à l'arrivée.

5. Combien de temps doit durer au minimum le contrôle des chronomètres lors du chronométrage manuel avec des chronomètres digitaux?
 - a. 5 minutes.
 - b. 7 minutes.
 - c. 10 minutes.
 - d. 30 minutes.

6. Quelles conditions sont posées, entre autres, au contrôle lors du chronométrage manuel avec des chronomètres digitaux?
 - a. Le contrôle des chronomètres doit s'effectuer la veille de la compétition.
 - b. Le contrôle des chronomètres doit s'effectuer le jour de la compétition avant le début des compétitions.
 - c. Lors du contrôle, deux chronomètres en plus de ceux effectivement nécessaires pour le chronométrage, doivent être engagés.
 - d. Pour garantir la sécurité statistique, 12 chronomètres digitaux doivent généralement être engagés pour le contrôle des chronomètres.
 - e. Les temps pris lors du contrôle des chronomètres, après la durée réglementaire prescrite, doivent se situer à l'intérieur de 40 centièmes de secondes. Des chronomètres présentant une plus grande différence ne doivent pas être engagés.

7. Dans lesquels des cas suivants, le chronométrage peut être désigné comme conforme à un record pour une distance de compétition d'au moins 100 mètres?
 - a. Un seul chronomètre digital (chronométrage manuel).
 - b. 3 chronomètres digitaux (3 chronomètres, chronométrage manuel); nagé dans un bassin homologué avec classification "manuel".
 - c. 3 chronomètres digitaux (3 chronomètres, chronométrage manuel), nagé dans un bassin homologué avec classification "automat-1", mais uniquement en cas de défaillance du chronométrage automatique.
 - d. Chronométrage automatique; nagé dans un bassin de 25m homologué avec classification "automatique-1".
 - e. Chronométrage semi-automatique.

8. Dans une course sans chronométrage automatique, le chronométrage du système semi-automatique est défaillant au couloir 4. Comment est déterminé le temps officiel?
- a. Le nageur peut répéter sa course.
 - b. Dans la mesure du possible, le temps manquant est remplacé par le temps enregistré de manière inofficielle par le chronomètre digital du même chronométreur.
 - c. Si le temps ne peut pas être remplacé par le temps enregistré par le même chronométreur et avec un chronomètre digital, le temps sera remplacé par le temps enregistré par un chronométreur de réserve.
 - d. Si aucun de ces temps n'est à disposition, le juge-arbitre détermine un temps basé sur des temps in officiels enregistrés ailleurs, qui lui ont été annoncés et d'autres informations qui sont à sa disposition et qui lui semblent plausibles.
9. Lesquelles des caractéristiques désignent l'installation de chronométrage semi-automatique?
- a. Tous les temps dérivent d'une même base de temps dans l'unité central de chronométrage.
 - b. Le temps de départ est déclenché par le starter à l'aide d'une unité de départ en appuyant sur un bouton.
 - c. Les temps des nageurs sont arrêtés par les nageurs en touchant les plaques de touche.
 - d. Les temps des nageurs sont arrêtés par les chronométreurs en actionnant un bouton.
 - e. L'installation doit permettre la lecture des temps au moins jusqu'aux centièmes de secondes.
10. Lesquelles des caractéristiques désignent l'installation de chronométrage automatique?
- a. Tous les temps dérivent d'une même base de temps dans l'unité central de chronométrage.
 - b. Le temps de départ est déclenché par le starter à l'aide d'une unité de départ en appuyant sur un bouton.
 - c. Les temps des nageurs sont arrêtés par les nageurs en touchant les plaques de touche.
 - d. Les temps des nageurs sont arrêtés par les chronométreurs en actionnant un bouton.
 - e. L'installation doit permettre la lecture des temps au moins jusqu'aux centièmes de secondes.
11. Avec un chronométrage automatique les temps suivants sont pris: (tuyau: l'installation de chronométrage fonctionne correctement)
 Ligne 3: autom.: 1:02,05 manuel: 1:02,03
 Ligne 4: autom.: 1:01,98 manuel: 1:01,97
 Ligne 5: autom.: 1:02,02 manuel: 1:02,03 - 1:01,94 - 1:01,93
 Il n'y a pas d'infractions aux règles de la natation.
 Est-ce que le résultat de la ligne 5 peut être reconnu comme amélioration du record suisse, si l'ancien record est de 1:01,97 ?
- a. Oui
 - b. Non
12. Lors d'un concours sur invitation avec chronomètres digitaux et un chronométreur par couloir, le chef des juges d'arrivée détermine dans une finale une arrivée nette; par contre, les temps des 3 premiers classés sont égaux à la centième de seconde. Comment procéder dans ce cas?
- a. Tous sont à classer ex æquo au 1er rang.
 - b. Une course de barrage doit être effectuée; le vainqueur de cette course de barrage est à classer au 1er rang.
 - c. Est déterminant pour le classement l'ordre d'arrivée constaté par le juge d'arrivée en chef, déterminé par les juges d'arrivée, ce qui implique l'adaptation manuelle des temps de centièmes de seconde.
13. Les temps suivants sont chronométrés manuellement par 3 chronométreurs à la fois:
 Ligne 3: 1:12,73 1:12,75 1:12,78
 Ligne 4: 1:12,72 1:12,91 1:12,98
- Quel est le temps officiel pour la ligne 3?
- a. 1:12,73
 - b. 1:12,75
 - c. 1:12,88
 - d. 1:12,78
- Quel est le temps officiel pour la ligne 4?
- e. 1:12,72
 - f. 1:12,78
 - g. 1:12,91
 - h. 1:12,98
14. Les temps suivants ont été établis dans une finale, chronométrage automatique:
 Ligne 3: automatique: 2:17,09 semi-automatique 2:16,98 manuel: 2:16,81
 Ligne 4: automatique: 2:16,68 semi-automatique 2:17,19 manuel: 2:17,01
 Ligne 5: automatique: 2:17,05 semi-automatique 2:16,98 manuel: 2:16,82
 Selon une enquête approfondie du chef chronométrage, c'est le couloir 5 qui a touché la plaque le premier.
 Il n'y a pas d'infraction aux règles de la natation. Comment les résultats sont-ils inscrits dans le classement?
- a. 1. rang - ligne 4: 2:16,68 b. 1. rang - ligne 5: 2:17,05 c. 1. rang - ligne 5: 2:17,05
 2. rang - ligne 3: 2:17,05 2. rang - ligne 4: 2:17,09 2. rang - ligne 4: 2:17,09
 3. rang - ligne 5: 2:17,09 3. rang - ligne 3: 2:17,19 3. rang - ligne 3: 2:17,10
15. A quelle méthode de chronométrage doit-on attribuer le chronométrage avec une installation de chronométrage semi-automatique?
- a. Il est considéré, comme le chronométrage automatique et manuel, comme une propre méthode de chronométrage.
 - b. Il est à attribuer au chronométrage automatique.
 - c. Il est à attribuer au chronométrage manuel, car le temps est pris manuellement comme avec un chronomètre digital.